

24 Mar 2023 -18:09

Appartient à Conseil des ministres du 24 mars 2023

Exigences en matière d'accessibilité pour les services de transport

Sur proposition du ministre de la Mobilité Georges Gilkinet, le Conseil des ministres a approuvé un avant-projet de loi prévoyant la transposition partielle de la directive européenne 2019/882 relative aux exigences en matière d'accessibilité applicables aux produits et services, en ce qui concerne les services de transport.

Cette directive, également appelée « *European Accessibility Act* », vise à améliorer l'accès des personnes en situation de handicap aux produits et services. L'harmonisation de la réglementation existante dans les différents secteurs permettra aux personnes en situation de handicap d'utiliser des produits et services plus accessibles. Quant aux entreprises, elles pourront plus facilement faire commerce de manière transfrontalière grâce à ces règles communes.

En ce qui concerne spécifiquement le transport, la transposition de la directive porte donc sur la partie transport de passagers (par avion, bus, train ou par voie navigable). Plus spécifiquement, les transporteurs actifs dans ces secteurs doivent rendre leurs sites Internet, leurs appareils mobiles, leurs services de billetterie électronique, leurs écrans d'information interactifs et leurs terminaux en libre-service interactifs accessibles aux personnes en situation de handicap, et en informer les voyageurs et passagers de manière appropriée.

Dans le sillage de la transposition, il sera en outre nécessaire d'assurer un contrôle de la mise en œuvre de ces dispositions. Un mécanisme de contrôle et de sanction sera prévu à cette fin.

L'avant-projet de loi est transmis pour avis à l'Autorité de protection des données et au Conseil d'État.

Publié par SPF Chancellerie du Premier Ministre - Direction générale Communication externe

Georges Gilkinet, Vice-Premier ministre et ministre de la Mobilité
Tour des Finances
Boulevard du Jardin botanique, 50
1000 Bruxelles
Belgique
+32 2 220 20 11
<https://gilkinet.belgium.be>
info@gilkinet.fed.be

Pascal Devos
Porte-parole (FR)
+32 478 34 23 77
pascal.devos@gilkinet.fed.be

Litte Frooninckx
Porte-parole (NL)
+32 499 59 17 74
litte.frooninckx@gilkinet.fed.be